

**ECOLE ELEMENTAIRE
LEON BLUM**

Invitation au 3^{ème} conseil d'école

**Conseil de l'école élémentaire Léon Blum
du 17 juin 2025 à 18h.**

Personnes présentes	
Mme DAENINCK Directrice	Mme CAMERA Adjointe au maire
M.RUFFIOT Adjoint au maire	Mme BOUVIER Directrice du Pétiscolaire
Mme GOGNAT Enseignante CM2	Mme FREAU-GIGAN Enseignante CM2
M. SALOMON Enseignant CM2	M.DURAND Enseignant CM1
Mme LEFEVRE Enseignante CE2	Mme CANOVA Enseignante CE2
Mme PINEAU Enseignante CE1	Mme JACQUEMIN Enseignante CE1
M. MOULIN Enseignant CP	Mme CASPAR JACQUES Enseignante CP
Mme CYSIQUE parent d'élève	
Mme TUILLE parent d'élève	
Mme BOUGON parent d'élève	
M. DUFRESNE parent d'élève	
Mme MAHAUT parent d'élève	
Mme ID ELASRI parent d'élève	
Mme FROVILLE BEZIEL parent d'élève	
Mme VIAUD parent d'élève	
Mme MORDRET-FANELLI parent d'élève	
Mme DAUBRAS parent d'élève	

ORDRE DU JOUR

Vie de l'école

Préambule

Avant de commencer ce conseil, je souhaite faire part à l'assemblée, de l'étonnement de l'équipe pédagogique sur les questions du 3^{ème} conseil. L'équipe a pris ces questions comme une remise en cause de son travail. Il est dommage que nous n'ayons eu aucune demande d'échanges avant le 17 juin.

Pour rappel, en tant que Directrice, je suis ouverte au dialogue.

Cette année, je n'ai eu aucun échange avec la personne tête de liste. C'est la première fois en 10 ans de direction.

J'ai laissé les questions envoyées tardivement (Rappel les questions doivent être envoyées minimum 10 jours avant le conseil), si nous avons eu un échange verbal certaines questions auraient pu être évitées.

Lors des autres conseils nous n'avons pas eu de questions de ce genre.

1. Effectifs et prévisions pour la rentrée de septembre 2025

Projet de structure pédagogique.

• **Structure provisoire 2025/2026**

- CP 24/24/24
- CE1 19/18
- CE2 23/23
- CM1 30/29
- CM2 28/27

Total : 269 11 classes au 10/06/2025

2. Bilan des actions et projets menés durant cette année scolaire.

Je laisse la parole à mes collègues.

Sorties et projets réalisés par classe

En CP :

Piscine

Exposition du jour du 100

Ecole de musique pour le chant

Médiathèque

Rencontres avec les maternelles : trois albums par classe avec goûter et récréation / rencontre sportive au parc / spectacle des maternelles/ vendredi on échange CP et GS/ échange d'élève entre les enseignants de GS et ceux de CP.

Spectacle de magie

Spectacle de la classe orchestre (CM)

Sortie USEP athlétisme avec les CE1

Sortie à l'espace de RAMBOUILLET

En CE1

Intervention : tris et déchets (dans le cadre du projet)

Projet avec l'illustratrice

Danse et musique (projet sur la nature et cycle des saisons) avec la danse

1 lundi sur 2

Médiathèque

Spectacle de magie

Sortie à RAMBOUILLET

Randonnée USEP et athlétisme

Webinaire filles/ garçons

Spectacle de la classe orchestre (CM)

Plantations avec le service environnement de Mme Groseille (mairie)

Dégustation de fraises

Plantations d'haricots et de pomme de Terre

Construction de maquettes dans le cadre du projet des deux classes : arbre des 4 saisons

En CE2

Une classe a fait un projet « danse en jeux » autours de l'eau

Les enfants ont très bien dansé lors du spectacle le 12/06.

Commémoration du 08/05 pour les deux classes

Ecole de musique et de danse : danse et musique

Visite à la maison de retraite le 28 mars

Randonnée culturelle le 06/06

Piscine pour les deux classes

Roller pour les deux classes

19 juin musée d'Orsay et jardin des Tuileries en train pour les deux classes

Webinaire filles / garçons

Maquettes : Notre Dame

Intervention sur les animaux marins

En CM1

Commémoration du 08/05

Classe orchestre : concert solidaire le 05/06

Un travail civique de sensibilisation.

Le concert a été très apprécié des enfants.

Sortie USEP athlétisme

Rencontre handball

Sortie le 30/06 au musée des Invalides

Médiathèque

Maquettes

En CM2

Médiathèque avec un conteur

Commémorations

Piscine

Sortie USEP athlétisme

Rencontre handball

Séances sur le « porter secours ». Ce fut très apprécié.

Visite guidée du Château de Breteuil avec une conteuse et des ateliers.

Maison de retraite (sur place ou la venue des personnes âgées et des jeux ensemble)

Visite au collège (atelier informatique) très appréciée.

Rencontre avec une CPE et une séance de Basket avec un professeur du collège de SPORT

Maquette : Notre Dame

3. Bilan des exercices de sécurité.

Exercice incendie le vendredi 13 juin, évacuation en 2,15 minutes.

4. Point sur la coopérative scolaire. M. DURAND

Je laisse la parole à Monsieur DURAND.

Une subvention de la mairie est utilisée pour prendre en charge le coût des rencontres d'auteurs, d'illustrateurs du salon du livre.

Exemple de dépense : 190€ de prise en charge pour les assurances des instruments

L'argent de coopérative sert à payer les sorties, les interventions d'association, l'achat de matériel de jeu pour les récréations, pour les classes...

Exemple de gains : photos pour 4000€ de gains

Un 2^{ème} appel de coopérative et explication de l'utilité de ces sommes est à envisager.

5. Les GS viendront déjeuner au réfectoire de l'élémentaire le jeudi 19 juin. Echange GS/CP le 20 juin. Visite de l'école par les GS les 23, 24, 26 juin à tour de rôle. Réunion parents d'élèves de GS nos futurs CP le 12 juin à 18h.

6. Séances informatiques au collège pour tous les CM2.
Je laisse la parole aux enseignants de CM2.
Mme GOGNAT : nous avons fait un atelier informatique au collège, les enfants ont très apprécié cette séance.
Séance importante car les évaluations 6^{ème} se font sur un ordinateur.
7. Organisation matérielle. (Retards, absences, changements cantine, garderie, signatures des cahiers du jour, des mots dans le cahier de correspondance...)
Nous notons des dysfonctionnements : retards très nombreux, appels nombreux pour préciser la restauration, le périscolaire... sur 30 élèves une dizaine de cahiers du jour ou fiches de travail signés, pas de mots d'excuse pour des absences... Des départs en vacances hors des vacances scolaires.
8. Annulation de la fête d'école du 20 juin suite aux problèmes d'organisation des parents d'élèves.
Beaucoup d'écoles n'organisent plus de fête à cause du manque d'investissement des parents.
Pour cette année, nous allons faire une journée « jeux et goûter » avec l'organisation des enseignants et l'aide des parents qui le peuvent.

Questions pour l'école

1. Nous avons reçu plusieurs demandes de la part de parents souhaitant savoir s'il serait possible de les informer lorsque les enseignants sont absents?
Nous sommes étonnés de plusieurs demandes, lors de mon absence en octobre les parents ont été prévenus sur toute mon année, lors de l'absence d'autres collègues (et encore une fois il y a eu peu d'absences) les collègues ont prévenu. Il est important de savoir que nous accueillons toujours les enfants, qu'il nous arrive d'avoir des équipes éducatives qui ont lieu sur le temps scolaire.
2. Lors des récréations, on nous a signalé qu'il y avait eu de nombreuses interdictions, comme celles concernant les billes, le toboggan, et plus récemment le football. Quelles activités les enfants peuvent-ils pratiquer pendant la récréation ? Quel est l'encadrement prévu pour ces moments ? Pourquoi avez-vous décidé de séparer les filles et les garçons lors des parties de football ? Serait-il envisageable de proposer aux enfants une variété de jeux et de sports pour qu'ils puissent choisir ce qui leur plaît ?
Ecole : Aucune interdiction pour les billes !

Le Toboggan est cassé, j'ai immédiatement prévenu les services techniques, il n'est pas réparé donc interdiction de monter dessus pour des raisons de sécurité. Pour le football, nous avons suivi ce qui était sur le temps périscolaire. Beaucoup de conflits à régler pour les CM, parfois des coups échangés. Donc les cm ont eu une période d'interdiction du plateau.

Les enfants peuvent jouer à la corde à sauter, à l'élastique au pingpong, aux billes, à chat etc. L'encadrement est conforme aux directives 3 enseignants et 4 AESH. Nous proposons différents sports basket, handball, football.

Les enfants jouent à la balle américaine.

Nous ne séparons pas les filles, c'est contraire aux prérogatives de l'éducation nationale. L'égalité entre les filles et les garçons est une priorité de l'Education Nationale.

Le code de l'éducation rappelle que la transmission de la valeur d'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, se fait dès l'école primaire. Cette politique publique est une condition nécessaire pour que, progressivement, les stéréotypes s'estompent et que d'autres modèles de comportement se construisent sans discrimination sexiste ni violence. Elle a pour finalité la constitution d'une culture de l'égalité et du respect mutuel.

Petit rappel, les récréations sont là pour leur permettre de se détendre.

Mairie :

Durant le temps de pause méridienne, il y a quelques soucis avec les CM. Les filles ont constaté une forme de discrimination sur le terrain.

Dialogue et échange avec les enfants.

Décision : terrain aux filles le vendredi pour le foot.

Les filles se sentent satisfaites de jouer au foot un jour qu'entre elles.

Pour les autres jours, ils peuvent tous jouer ensemble.

Il y a également plusieurs sports où tous jouent ensemble.

S'il y a une problématique, il y a des discussions et échanges

pour trouver une solution en collectif.

3. Pourquoi observe-t-on une telle disparité dans les sorties ou les projets entre les différentes classes ?

Chaque classe sort dans l'année selon les projets pédagogiques de la classe. La liberté pédagogique permet de construire divers projets et pour certains, cela se clôture par une sortie en lien avec celui-ci.

Concernant la classe orchestre, quel est son objectif principal ? Sa durée est-elle de deux ou trois ans ? Serait-il envisageable de réduire cette durée à un an afin de permettre à chaque enfant de découvrir un instrument d'orchestre ? Si la classe orchestre dure trois ans, cela a-t-il une incidence sur l'apprentissage des autres matières des élèves ?

Loin de faire perdre du temps scolaire, l'orchestre à l'école renforce de nombreuses compétences utiles à la réussite :

- Meilleure concentration et attention
- Développement de la mémoire
- Rigueur, régularité et sens de l'effort
- Capacité à écouter, à coopérer et à respecter des règles
- Meilleure estime de soi, ce qui favorise la participation en classe

La musique agit comme un véritable levier : elle donne du sens à l'école et motive les enfants à s'impliquer davantage dans leurs apprentissages.

Ce projet musical est bien plus qu'un apprentissage : c'est une aventure humaine, une école de la rigueur et du vivre-ensemble, et un levier pour mieux réussir à l'école.

Ce projet est validé par l'Inspectrice de circonscription Madame HUSSENOT.

Pour l'instant nous ne savons pas quelle classe va en bénéficier l'année prochaine CM2 ou CE2.

Mairie : Une convention est signée avec les différents intervenants sur trois ans. Les écoles se posent la question d'une modification de cette organisation quant à la durée de cette classe avec la même cohorte. Une réunion est prévue pour échanger là-dessus.

4. Serait-il possible de prévoir un spectacle de fin d'année pour tous les niveaux, afin que les élèves puissent présenter leur travail à l'école de musique et de danse ?

Il n'est pas toujours possible de faire une restitution. Les enseignants gèrent pour la plupart d'entre eux un site qu'ils abondent de photos sur les activités de leurs élèves. Peu de vues !

Liberté pédagogique des enseignants

5. Des élèves ont reçu à plusieurs reprises des magazines de L214, un magazine qui se consacre à la défense des animaux, mais dont le contenu est très orienté politiquement et encourage à adopter le véganisme . Quel est son objectif ? « Mon journal animal » est un magazine jeunesse sur les animaux. Les textes et les images sont adaptés aux jeunes enfants. Il met en lumière les animaux et donne des astuces pour les protéger.

Dans le magazine, nous n'avons pas vu du prosélytisme sur l'alimentation végane ou le véganisme. Si ce magazine ne vous convient nous l'arrêterons sachez qu'il est gratuit et plait beaucoup aux enfants.

6. En ce qui concerne les devoirs, il semble que de nombreux élèves dépassent les 20 minutes chaque soir. Serait-il possible de cesser de leur faire faire leurs devoirs lorsque l'enfant ne se sent plus réceptif ou que le temps consacré dépasse les 20 minutes, sans qu'il y ait pour autant de punition ? Aucun enseignant de l'école ne punit les enfants pour devoir non fait (pas de punition) Les enseignants préviennent les parents. Si ce sont 20 minutes actives, il est bon de mettre un arrêt. Si ce sont 20 minutes tête en l'air c'est autre chose.

Je vais me permettre de remercier l'équipe pédagogique pour son investissement durant cette année scolaire ainsi que les parents qui nous ont fait et nous font confiance sur notre professionnalisme !

Questions pour la mairie

1. Nous tenons à exprimer notre gratitude envers la caisse des écoles et les maîtresses pour la formation au premier geste de secours dispensée à tous les élèves de CM2. Serait-il envisageable de renouveler cette formation chaque année pour les futurs élèves de CM2 ?

Mairie : non

Caisse des écoles : il manque de bénévoles pour permettre de faire des journées permettant de financer ces interventions.

Avec plaisir, qu'on reproduise cela.

2. Nous vous remercions pour le goûter fourni aux élèves de primaire.
3. L'espace situé devant la barrière côté gymnase a été aménagé en zone de dépose-minute. Serait-il possible de solliciter la police municipale pour qu'elle intervienne afin d'empêcher les voitures de s'arrêter pour déposer leurs enfants ? En effet, ces arrêts provoquent des mouvements de circulation avec des marche-arrière et des marche-avant en plein carrefour, à l'endroit où passent les vélos pour se rendre à l'école. Cela rend la zone dangereuse pour tous les usagers.

Cela a déjà été remonté mais nous allons réitérer.

Les barrières sont fermées parfois plutôt que 8h 15.

Fin de séance à 20H20

Remerciements des parents

Départ de Mr MOULIN, de Mme CANOVA et de Mr SALOMON